

Madame, Monsieur,

Les élèves, nés en 2012, feront leur rentrée en *Kindergarten* à l'automne 2017. À notre connaissance, vous avez un enfant, né en 2012, qui bénéficie, ou pourrait bénéficier, de dispositifs d'éducation spécialisée, en *pre-school*. Pour préparer le passage de votre enfant en *Kindergarten*, le Département de l'Éducation (DOE) estimera ses besoins éventuels d'un encadrement scolaire spécialisé pour l'année scolaire à venir. Votre implication, dans ce processus, jouera un rôle important.

Pour initier la procédure, le Comité pour l'éducation spécialisée en *pre-school* (Committee on Pre-School Special Education - CPSE) a transmis le dossier de votre enfant au Comité pour l'éducation spécialisée (Committee on Special Education - CSE). L'avis, qui se trouve dans cette enveloppe, confirme la transmission du dossier et le fait que le CSE tiendra compte, pour votre enfant, de l'éventuelle nécessité d'un Programme d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP) de *Kindergarten*.

Cet avis a pour objet : la « Demande de ré-évaluation d'un élève handicapé de *pre-school* remplissant les conditions pour aller en *Kindergarten* en septembre » (Request for Reevaluation for a Preschool Student With a Disability Eligible to Attend Kindergarten in September). Un agent du Département de l'Éducation (DOE), qui travaille soit dans une école du quartier, soit dans une antenne de district du CSE, coordonnera la ré-évaluation de votre enfant. Vous trouverez les coordonnées de l'école ou de l'antenne de district, à laquelle il(elle) est rattaché(e), dans le dernier encadré de texte de l'avis. La ré-évaluation n'impliquera pas obligatoirement la conduite d'évaluations formelles de votre enfant. Le DOE décidera plutôt, après examen de son dossier, s'il est nécessaire de faire des évaluations supplémentaires ou non (sous la forme d'observations par exemple). Si l'on estime indispensable d'évaluer à nouveau les besoins de votre enfant (y compris en l'observant tout simplement), on vous en avisera par écrit et on vous demandera votre accord pour le faire. Par ailleurs, vous aurez le droit de demander de nouvelles observations ou évaluations, en le faisant par courrier adressé à l'agent du DOE chargé du dossier de votre enfant.

Après qu'on ait fait toutes les évaluations, le cas échéant, l'agent du DOE chargé du dossier de votre enfant vous contactera pour fixer une date de réunion pour discuter de l'IEP de *Kindergarten*. Lors de cette rencontre, l'équipe du Comité pour l'éducation spécialisée (ou CSE), dont vous êtes un membre essentiel, décidera si, oui ou non, votre enfant a droit aux dispositifs d'éducation spécialisée en *Kindergarten*. Si le groupe opte pour le oui, vous rédigerez ensemble un IEP qui listera l'encadrement et les appuis exigés pour votre enfant. Si vous pensez placer votre enfant en établissement scolaire privé, à vos frais, et que vous ne cherchez pas à le/la scolariser dans une école publique, gratuite, qui peut répondre à ses besoins, le DOE montera, en lieu et place, un Programme de services éducatifs personnalisé (Individualized Education Services Program - IESP) prescrivant des appuis/un encadrement scolaire dits équitables.

L'agent du DOE qui coordonne le passage de votre enfant en *Kindergarten* est la première personne à contacter pour poser vos questions sur les formalités de montage et d'application de l'IEP de *Kindergarten*. En outre, le personnel de l'antenne de district du CSE pourra vous donner des réponses et vous aider une fois que la procédure sera lancée. Chaque antenne de district du CSE suit les dossiers d'élèves de plusieurs districts. Pour connaître les coordonnées de l'antenne du CSE compétente pour votre district, composez le 311 ou cherchez d'abord le numéro de votre district en entrant votre adresse dans la barre de recherche de la page <http://schools.nyc.gov>, puis trouvez l'adresse et le numéro de téléphone du CSE correspondant sur :

<http://schools.nyc.gov/Academics/SpecialEducation/Help/Contacts/CSECPSE>.

Pour en savoir plus sur le passage en *Kindergarten*, visitez notre site Internet à

<http://schools.nyc.gov/Academics/SpecialEducation/AcrossGrades/Kindergarten>.

Nous avons hâte de travailler à vos côtés pour anticiper l'année scolaire 2017-2018 !

Assistance supplémentaire

Il est fort possible que les organisations suivantes vous fournissent des renseignements et une aide supplémentaires :

Centres d'information sur la Petite Enfance (ECDC)

Fondés par le NYSED, les centres **ECDC** informent gratuitement et en toute confidentialité, familles et professionnels, sur les dispositifs et appuis pour jeunes enfants suspectés d'avoir, ou ayant, des retards de développement, ou un, voire plusieurs handicaps. Les **ECDC** fournissent aussi assistance et orientation vers d'autres services compétents. Pour de plus amples informations sur les ECDCs, prière de visiter <http://www.p12.nysed.gov/specialed/techassist/ecdc/qa.htm>.

ECDC DU BRONX

Bronx Independent Living Services
4419 Third Avenue, Suite 2C
Bronx, NY 10457
347-271-8159
E-mail : maura@bils.org
Web : www.bils.org

ECDC DE BROOKLYN

United Cerebral Palsy of NYC
160 Lawrence Avenue
Brooklyn, NY 11230
718-437-3794
E-mail : brooklynecdc@ucpnyc.org
Web : www.ucpnyc.org/ecdc

ECDC DE MANHATTAN

New York Presbyterian Hospital
409 East 60th Street, #3-312
New York, NY 10022
212-746-6175
E-mail : ecdc@nyp.org
Web : www.nyp.org/ecdc

ECDC DU QUEENS

Queens Centers for Progress
81-15 164th Street
Jamaica, NY 11432
718-215-1299
E-mail : cwarkala@queenscp.org
Web : www.ecdcqueens.org

ECDC DE STATEN ISLAND

Staten Island University Hospital
242 Mason Avenue, 1st Floor
Staten Island, NY 10305
718-226-6670
E-mail : lkennedy30@northwell.edu
Web : www.siuh.edu/ecdc

Centres pour les parents des élèves en éducation spécialisée

Les centres pour les parents des élèves en éducation spécialisée, fondés par le Département de l'Éducation de l'État de New York, informent les familles d'enfant(s) handicapé(s), leur fournissent de la documentation et les aident à s'orienter.

INCLUDEnyc

116 E. 16th Street, 5th floor
New York, NY 10003
212-677-4660 (en anglais) / 212-677-4668 (en espagnol)
Web : www.includenyc.org
*Assiste les familles du Bronx, de Brooklyn, de Manhattan et du Queens
(fait aussi office de centre d'information et de formation des parents de la Ville)*

United We Stand of New York

98 Moore Street
Brooklyn, NY 11206
718-302-4313
Web : www.uwsfnyc.org
*Assiste les familles de Brooklyn et du Queens
(fait aussi office de Centre fédéral d'information et de documentation pour les parents de Brooklyn et du Queens)*

Parent to Parent NY, Inc.

The Institute for Basic Research
1050 Forest Hill Road, #108
Staten Island, NY 10314
800-866-1068
Web : www.parenttoparentnys.org/offices/New-York-City
Assiste les familles de Staten Island

Centres d'information et de formation des parents (Parent Training and Information Centers ou PTIC)

Les Centres d'information et de formation des parents (PTIC) sont mis en place par le Bureau des programmes d'éducation spécialisée du Ministère de l'Éducation pour répondre aux besoins des familles ayant un/des enfant(s) handicapé(s). Parmi ces centres, on compte :

Advocates for Children of New York

151 West 30th Street, 5th floor
New York, NY 10001
866-427-6033
Web : www.advocatesforchildren.org

Sinergia / Metropolitan Parent Center

2082 Lexington Avenue, 4th Floor
New York, NY 10035
212-643-2840
Web : www.sinergiany.org

Chaque fois que vous voyez ce symbole * veuillez consulter le document ci-joint en anglais contenant des renseignements spécifiques sur votre enfant.

AVIS PRÉALABLE (NOTIFICATION DE RECOMMANDATIONS)

Date de naissance : *

Numéro d'identifiant : *

Date :

Madame, Monsieur, mère/père/tuteur de * :

Cette notification a pour objet de vous informer, par écrit, de ce que le district scolaire recommande comme identification, évaluation, placement dans un établissement scolaire ou programme éducatif et/ou dispositifs d'éducation spécialisée pour votre enfant.

OBJET DE CET AVIS : Demande de réévaluation d'un élève handicapé de pré-school remplissant les conditions pour aller en Kindergarten en septembre (Request for Reevaluation for a Preschool Student With a Disability Eligible to Attend Kindergarten in September)

DESCRIPTION DES MESURES PROPOSÉES OU REFUSÉES :

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE) propose de conduire une réévaluation pour déterminer si votre enfant aura toujours besoin d'un encadrement d'éducation spécialisée en *Kindergarten*, et si oui, élaborer un Programme d'éducation personnalisé (*Individualized Education Program* ou *IEP*) qui décrira les dispositifs d'appui spéciaux recommandés à compter de septembre 2017.

MOTIFS JUSTIFIANT LA PRISE OU LE REJET DES MESURES :

Le Comité pour l'Éducation Spécialisée en Pré-school (Committee on Preschool Special Education - CPSE) a transmis le dossier de votre enfant au Comité pour l'Éducation Spécialisée (Committee on Special Education - CSE). Cet organisme (le CSE) s'occupe du cas des enfants handicapés d'âge scolaire. Il fera réévaluer votre enfant afin de savoir quel soutien et encadrement d'éducation spécialisée adéquats répondront à ses besoins dans un environnement scolaire pour élèves d'âge scolaire (à partir du *Kindergarten*). Dans le cadre de la réévaluation, son dossier sera examiné. De nouvelles évaluations pourront éventuellement s'avérer nécessaires.

DESCRIPTION DE CHAQUE PROCÉDURE D'ÉVALUATION, EXAMEN, SUIVIS ET RELEVÉS, OU RAPPORT SUR LESQUELS REPOSE LA DÉCISION DE PROPOSER OU REJETER LES MESURES :

À notre connaissance, votre enfant a été identifié comme ayant besoin d'un encadrement et/ou d'appuis d'éducation spécialisée en pré-school, et il(elle) remplira les conditions pour être admis(e) en *Kindergarten* en septembre.

ÉVALUATION INITIALE OU RÉÉVALUATION - DESCRIPTION DES MESURES PROPOSÉES ET UTILISATION DES DONNÉES :

Le Comité pour l'éducation spécialisée (*Committee on Special Education* ou *CSE*) étudiera les évaluations passées de votre enfant, y compris les autres pièces fournies par sa pré-school et/ou les prestataires des services qui lui sont offerts, ainsi que toutes les informations que vous aurez transmises. C'est à partir de ces documents et données que le Comité décidera quelles nouvelles évaluations sont à faire le cas échéant. Vous serez avisé(e) de la décision du Comité sur le besoin ou non d'évaluations supplémentaires. S'il est jugé que de nouvelles observations s'imposent, on vous demandera votre consentement écrit.

DESCRIPTION DE TOUTES LES AUTRES ALTERNATIVES ENVISAGÉES ET RAISONS JUSTIFIANT LEUR REJET :

Ne s'applique pas.

Chaque fois que vous voyez ce symbole * veuillez consulter le document ci-joint en anglais contenant des renseignements spécifiques sur votre enfant.

AVIS PRÉALABLE (NOTIFICATION DE RECOMMANDATIONS)

DESCRIPTION DES AUTRES FACTEURS SUSCEPTIBLES DE JOUER UN RÔLE DANS LES MESURES PROPOSÉES OU REJETÉES :

Ne s'applique pas.

VOS DROITS SONT PROTÉGÉS EN VERTU DES CLAUSES DE GARANTIE DU RESPECT DES PROCÉDURES (PROCEDURAL SAFEGUARDS) DES CIRCULAIRES DU COMMISSAIRE À L'ÉDUCATION (COMMISSIONER OF EDUCATION).

La législation vous donne certains droits, y compris la garantie du respect de certaines procédures. Sur le site Internet du Département de l'Éducation de la Ville de New York, vous pouvez télécharger une copie de la Notification des garanties procédurales (Procedural Safeguards Notice) à : <http://schools.nyc.gov/Academics/SpecialEducation/AcrossGrades/Kindergarten> ou en demander un exemplaire à l'agent du DOE dont le nom est mentionné au bas du présent document.

PERSONNES ET ORGANISMES QUE VOUS POUVEZ CONTACTER POUR QU'ON VOUS AIDE À COMPRENDRE LES PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE :

Veillez vous référer aux tableaux joints listant les organisations susceptibles de vous aider à mieux comprendre le passage de la pré-school au *Kindergarten* en éducation spécialisée.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'OBJET DE L'AVIS :

Vous avez la possibilité de soumettre au dossier les analyses d'organismes privés ou d'autres pièces, dont il faudra tenir compte dans l'étude du dossier. SVP, transmettez ces documents à l'agent du DOE dont le nom figure ci-dessous. En outre, vous pouvez demander au DOE de mener des évaluations spécifiques. Pour ce faire, il va falloir que vous les sollicitiez par écrit dans un courrier adressé à l'agent du DOE dont le nom est indiqué plus bas.

Vous avez le droit de contacter le Comité, en personne ou par écrit, sur la pertinence de ses recommandations. Pour toutes questions ou si vous voulez être reçu(e) pour parler des informations contenues dans cet avis, merci de contacter

*